

Dejon, 28 Décembre 1899.

Mon très cher ami,

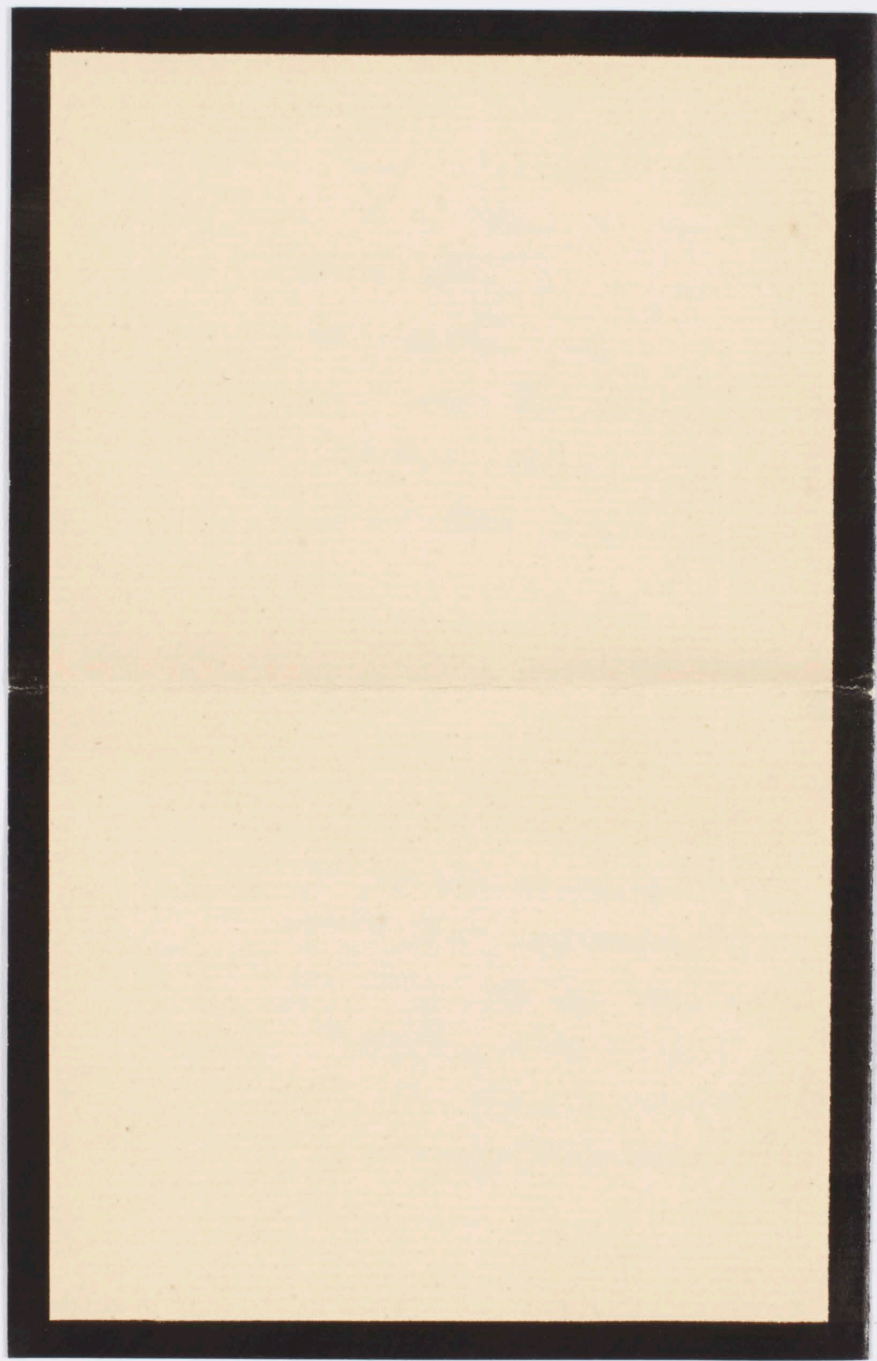
J'espère toujours que nous vous
verrons à l'occasion des prochaines
vacances, dont j'ignore la date pour
Paris. Mais cette date importe assez peu.
Car, nous ne pouvons songer à nous
montrer en masse et nous devrions,
dès le principe, passer notre petite course
de l'an, ici. J'aurais pu seulement,
pour ce qui me concerne, prendre deux
jours, pour aller voir ma famille de
Nancy. Mais je n'en ai été arrêté
cette semaine par une atteinte
rhumatismale, qui heureusement n'a

pas été sérieuse, ne n'ayant obtenu
qu'un seul jour au lit, et quelques
jours ensuite à la chambre, mais qui
n'engage assés énergiquement à la
modeste pour que j'ai à peu près
définitivement renoncé à toute idée
de déplacement. Donc, venez à Dijon suivant
vos convenances et tâchez seulement de
nous réserver un dîner ou un souper.
Sans cela, on ne vous verra pas du tout.
J'espère que vous pourrez me faire
à peu près sur la conception définitivement
adoptée touchant la traduction annotée
du Lobe en allemand. Là je vous
directement m'y mettre en janvier. Et
je suis sûr d'avoir, dès le début,
une direction ferme qui me permette de
ne rien perdre de mon temps, déjà si restreint.
Je ne vous pas attendre votre
visite, pour vous dire tous les vœux que
nous formons, du fond du cœur, ma femme

et moi pour vous, pour Madame Lalille,
et pour tous ceux qui vous touchent
de près, au seul de cette année jubilé.
On pense d'abord à la santé, première
condition de la paix intime, si nécessaire
en vue d'une activité féconde. Mais
nous savons que vous avez des aspirations
plus hautes et des ambitions plus complexes.
Nous souhaitons bien vivement que les
circonstances viennent à l'appui de vos
efforts et que votre grand désir de bien
remonte plein satisfaction. Que Noël vous
soit donné et vous assure les bénédictions
promises aux cœurs de bonne volonté!

Excusez-moi de m'arrêter ici. Je suis
tout démonté par cette réclusion de quatre
jours dont je suis sorti seulement pour
une messe de 11^h 1/2. Respecte et souvenirs
à Madame Lalille. Nos communs tendres,
à vos enfants. Et, pour moi, toute mon amitié.

F. Geny



73

24 decem 99



Monsieur R. Lallemand,
Professeur à la Faculté de Droit,
10 bis, rue du Pré-aux-Clères,

Paris.

